



## Les missions de la Maison des femmes

La Maison des femmes accueille les femmes du **Puy-De-Dôme victimes de toutes formes de violences** (verbales, psychologiques, physiques, sexuelles, matérielles, économiques, administratives, numériques, professionnelles, intra-familiales...).

Elle propose :

- Un **accueil et une écoute individualisés et spécifiques**
- Une prise en charge de la femme victime **dans sa globalité**
- Par des **professionnels formés à la victimologie**
- Une garantie d'un accès aux soins **sans discriminations**
- Un **conseil aux professionnels** du territoire
- Des sessions **de sensibilisation et de formation** des professionnels dans un objectif d'amélioration des pratiques
- Une activité **de recherche clinique et épidémiologique**



## Les modalités d'accueil

Les femmes majeures victimes de violences actuelles ou passées résidant dans le Puy-De-Dôme sont reçues :

- Avec ou sans dépôt de plainte
- Sur orientation professionnelle ou sur demande spontanée de la victime
- Sur place ou sur rendez-vous après régulation téléphonique

## Une prise en soins pluridisciplinaire

### EVALUATION PLURIPROFESSIONNELLE

- En **hospitalisation de jour**
- Evaluation médicale, psychologique et sociale en une **même unité de lieu et de temps**
- Par des **professionnels formés** aux soins spécifiques des femmes victimes de violences

### PARCOURS DE SOIN PERSONNALISE

**Adapté individuellement** aux besoins de chaque patiente

### COORDINATION DU PARCOURS DE SOINS

En lien avec les **partenaires internes et externes** au CHU

### SOINS SPECIFIQUES FEMMES VICTIMES

- Consultations médicales : prévention, santé sexuelle, suivi obstétrical
- Mutilations sexuelles féminines
- Suivi psychologique
- Accompagnement social
- Ateliers : groupes de parole, sessions d'information...

### INFORMATION JURIDIQUE